

CS Arboriste-élagueur

Objectifs de la formation

Acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'élagueur telles qu'elles sont définies dans le référentiel CS afin de

- Favoriser l'accès à des emplois d'élagueur
- Spécialiser des personnes ayant une expérience et/ou un diplôme lié au secteur



MODALITES D'INSCRIPTION

► Public ciblé

Demandeurs d'emploi expérimentés et qualifiés en aménagement paysager recherchant une spécialisation en élagage

► Niveau d'entrée et prérequis

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire d'un Brevet Professionnel (BP), Bac Pro ou BTSA dans les options ou les spécialités du secteur de l'aménagement paysager ou forestier
- ou être titulaire d'un diplôme de niveau au moins équivalent et en rapport avec les diplômes listés préalablement
- ou justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes du secteur de l'aménagement
- dans tous les autres cas, une demande de dérogation est nécessaire
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH

► Pièces administratives

- Contactez votre conseiller pôle emploi, mission locale ou Cap Emploi
- Pour les salariés, nous renvoyer le dossier de candidature

► Modalités financières

- Demandeurs d'emploi : coût pédagogique pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine
- Autres : VAE, CPF, PTP... Nous contacter

► Rémunération des stagiaires

- Demandeurs d'emploi : se rapprocher de votre prescripteur (Pôle emploi, missions locales, PLIE...)
- Salariés : maintien de la rémunération par l'employeur

ORGANISATION DE LA FORMATION

► Période

11 Septembre 2023 au 27 juin 2023

► Durée

1015 heures (595 h en centre et 420 h en entreprise)

Possibilité d'aménager des parcours individualisés

► Voie de formation

Formation professionnelle continue

► Modalités d'alternance

Stage

► Lieu

CFA Hasparren + divers lieux d'applications pratiques

► Nombre de places ouvertes

Maximum : 8

CONTACT

► Contact

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques 05.59.33.15.20

Cfppa.montardon@educagri.fr



➤ Modalités de formation permettant

- De justifier les interventions à réaliser sur les arbres d'ornement.
- De participer à la préparation d'un chantier de taille et de soins aux arbres d'ornement.
- De maîtriser les techniques d'accès et de déplacement dans l'arbre dans le respect des règles de sécurité et dans le respect du végétal.
- D'exécuter dans les règles de l'art les opérations de taille et d'entretien des arbres d'ornement en respectant les règles de sécurité,

➤ Ces modules sont complétés par l'obtention

- du Grimpeur Sauveteur du Travail (GSA) : conduite à tenir en cas d'accident, application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise
- du CACES : Utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnes en respectant les règles de conduite et de sécurité et ce, autant pour lui-même que pour les tierces personnes

Les cours sont dispensés en français.

Les états de présence et l'exécution de la formation sont renseignés par demi-journée.

➤ Modalités pédagogiques

Cours théoriques, travaux pratiques

➤ Moyens humains

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole.

➤ Modalités d'évaluation

Epreuves pratiques en situation professionnelle
Epreuves écrites

➤ Validation

Certificat de Spécialisation Arboriste-élagueur, diplôme de niveau IV du Ministère de l'Agriculture

➤ Codes formation

RNCP : 31 620
CPF : 296 730

Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides,...

www.agrocampus64.fr

